

BULLETIN MUNICIPAL



MANDAT
1995.2001

LES
NOUVELLES
DE MARENLA

N° 25

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
MARDI 24 NOVEMBRE 1998 - 20 H 30

Absent excusé : M. Thuilliers Jean Michel

1 GOUTER DES AINES

Il aura lieu le jeudi 17 décembre 1998 à 16 h 00 dans la salle polyvalente.

2 COLIS DE NOEL

Mme le Maire est chargée de sa composition pour une valeur sensiblement équivalente à celle de l'an dernier.

3 RPI

Mme le Maire donne lecture du compte-rendu du Conseil de RPI.

Dates des concours de cartes :

- 12 décembre à Brimeux
- 23 janvier à Marenla
- 14 février à Lespinoy

Les enfants participeront au Téléthon le 4 décembre.

Les séances de piscine vont reprendre en février.

4 CHAUSSEE BRUNEHAUT

Mme le Maire donne lecture du courrier de M. le Maire de Marant qui donne son accord pour un financement de 10 000 francs TTC.
Rappel du devis : 63 266.76 TTC

5 SYNDICAT BASSEE VALLEE DE CANCHE

Une réunion est prévue le 25 novembre au sujet du Val à Dents.

Le problème d'un éventuel bassin de rétention à la chaussée Brunehaut sera évoqué.

6 TRAVAUX

La porte de la salle polyvalente a été posée par l'entreprise Grémont. Les travaux sont terminés

7 ABRI-BUS

La façade a été fermée en partie par

(Suite page 2)

(Suite de la page 1)

l'entreprise Grémont (abri chez Mme Guilbert)

8 DECHARGE

Les ordures ont été poussées par un engin. Devant l'afflux important de déchets extérieurs à la commune, il est envisagé de clôturer la décharge (grillage)

9 RUISSELLEMENT - INONDATION

Une deuxième demande de classement de la commune en zone de catastrophe naturelle a été formulée en Sous-Préfecture.

10 FEMME DE MENAGE

16 heures par mois avaient été octroyées. Il s'avère qu'elles sont insuffisantes (45h30 d'avance au 31.10).

Le Conseil Municipal accepte de rémunérer 21 heures de travail chaque mois au lieu des 16 heures (à compter du 01.12.98)

11 DEMANDE D'UN PARTICULIER

Une maison située près de la Rue du Marais a été achetée par un anglais. Celui-ci demande d'aménager le chemin d'accès.

Le Conseil Municipal n'est pas contre la demande mais les travaux devront attendre le passage d'un engin (frais réduits).

12 CANALISATIONS BOUCHEES

L'entreprise Jeannoray de Saint-Omer a débouché en partie la canalisation face à la maison de M. et Mme Fourdinier. La facture s'élève à 2 777.29 francs (coût très raisonnable)

13 CHIENS ERRANTS

Il est signalé une nouvelle fois la divagation de chiens dans la commune. Merci de les tenir enfermés.

14 DIVERS

Mme le Maire recevra prochainement le propriétaire anglais de la "Ferme des Dames" au sujet des plantations.

15 VOEUX DU MAIRE

Ils auront lieu le

Samedi 16 janvier 1999

à 17 h 00 à la Salle polyvalente.

16 INFORMATISATION

Une commission s'est réunie au sein de la Communauté de Communes et a reçu différentes propositions.

La Société Mairistem a été retenue et propose des tarifs très attractifs (environ 60% de remise sur les logiciels).

Un budget d'environ 18 à 20 000 francs est à prévoir.

Le Conseil Municipal donne son accord.

17 EGLISE

Mme le Maire donne lecture de trois devis de réparation de la toiture de l'église.

Les devis sont comparés.

Le Conseil Municipal accepte les travaux.

Des subventions seront sollicités (DGE et Conseil Général). Un emprunt au meilleur taux sera recherché.

18 ASSAINISSEMENT

Mme le Maire informe le Conseil Municipal qu'elle est en possession du rapport du Commissaire-Enquêteur.

Elle précise que la Société SOTENO a répondu pour le chiffrage du surcoût pour le raccordement à la station de Beaurainville (demande de M. le Sous-Préfet)

Le CAL-PACT est une association de Type loi de 1901, c'est un organisme attributaire et mandataire des fonds de l'agence de l'eau

(Suite de la page 2)

Artois/Picardie en matière d'assainissement autonome.

Sa mission est un rôle de conseil technique et administratif (et il n'effectue aucun travaux)

19 CARTE NATIONALE D'IDENTITE

Suite à la rupture de stock d'imprimés de demande de CNI, il est impossible en ce moment de renouveler les cartes.

Les imprimés ne seront disponibles que dans le courant du mois de janvier.

20 ANIMAL TROUVE

Un petit chat noir et blanc s'est réfugié chez M. Devriendt. Il est très gentil, très calin, très familier.

Il appartient sûrement à quelqu'un de la commune. Si c'est le vôtre, il vous attend au Camping Manon des Sources.

Séance levée à 23 h 15.



PERMANENCES DE MAIRIE

**Mme le Maire rappelle que
les permanences de Mairie ont lieu**

les Mardi et Vendredi de 18 h 30 à 19 h 30

**Si vous avez un problème particulier, vous pouvez la
rencontrer avant la permanence soit de :
18 h 00 à 18 h 30 sur rendez-vous.**